

Animateur-rice de Centre de vacances

Votre profil



Vous êtes étudiant et âgés de minimum 17 ans (dans l'année). Vous possédez un certificat de bonne vie et mœurs (modèle 2) vierge. Vous avez de l'expérience pratique dans l'animation, la pédagogie ou la puériculture. Vous avez les aptitudes nécessaires pour animer un groupe d'enfants (de 2ans ½ à 12ans) en collaboration avec le personnel communal du service Accueil Temps Libre/A.T.L.

Posséder le brevet d'animateur-rice de Centre de vacances ou un équivalent est un réel avantage.

Compétences et actions

- ✓ Connaître différentes techniques d'animations
- ✓ Analyser les besoins et les objectifs des individus et des groupes
- ✓ Concevoir des animations adaptées aux différents publics
- ✓ Favoriser le dialogue et être à l'écoute
- ✓ Etablir une relation de confiance
- ✓ Travailler en équipe
- ✓ Constituer, soutenir et diriger un groupe
- ✓ Résoudre des conflits et faire respecter les règles de vie collective
- ✓ Encourager l'autonomie et la prise d'initiative
- ✓ Organiser les projets et activités
- ✓ Définir les moyens de réalisation d'un projet, identifier les ressources nécessaires
- ✓ Respecter les règles de déontologie, d'hygiène et de sécurité

Savoir-être

- ✓ Autonomie et esprit d'initiative
- ✓ Bonne communication et capacité relationnelle.
- ✓ Sens du contact
- ✓ Créativité
- ✓ Dynamisme et enthousiasme
- ✓ Ouverture d'esprit
- ✓ Empathie
- ✓ Ecoute et patience
- ✓ Flexibilité et disponibilité
- ✓ Adaptation



Votre fonction



Être animateur lors du Centre de vacances organisé par le CPAS de Chièvres, c'est être un acteur principal du Centre de vacances. C'est être en contact direct avec les enfants de 2 ans ½ à 12ans. L'animateur travaille le plus souvent en équipe, sous la responsabilité d'un coordinateur. Il collabore avec d'autres partenaires (A.T.L., moniteurs, etc.) et travaille en réseau. Il travaille aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Votre contrat



Le Centre de vacances est un espace d'animation pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans, organisé durant les congés scolaires du 5 juillet au 20 août. Le pouvoir organisateur du Centre de vacances est le CPAS de Chièvres. Le Centre de vacances se déroule au sein de l'entité de Chièvres.

Contrat de type étudiant : 38h/semaine

Rémunération par journée de prestation selon brevet.

Horaire de base : 8h – 16h36 (1h de table) mais possibilité d'horaire flexible

Votre Contact



Anne-Sophie Delestray

Directrice Générale du CPAS de la ville de Chièvres 068/65.68.45

Marie-Charlotte Dauby

Présidente du CPAS de la ville de Chièvres 0479/41.96.06

Votre candidature doit comprendre :



- Un C.V.
- Une lettre de motivation
- Un certificat de bonne vie et mœurs (modèle 2) datant de 3 mois maximum

Candidature à envoyer pour le 23 avril 2021 au plus tard.